



LES ÉCHOS

de Nuaille

www.nuaille.com

N° 1 - AVRIL 2014



Le Mot du Maire

Avec mon équipe, en partie renouvelée, je vous remercie pour la confiance accordée à la liste « Avenir Nuaille » lors des dernières élections municipales.

Avec un taux de participation d'environ 62% (soit un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale du premier tour), nous pouvons parler de succès électoral dont je me félicite. En effet, sans vouloir être moralisateur, il me paraît important de rappeler ici que le droit de vote est l'un des acquis les plus essentiels de notre démocratie.

Ce scrutin est source de légitimité et porteur de responsabilités. Notre territoire communal est propice à l'exercice d'une démocratie vivante et ouverte, je souhaite que nous utilisions cette chance pour rapprocher d'avantage nos décisions de nos administrés.

Je souhaite également que cette nouvelle étape réponde aux préoccupations concrètes des Nuillais. Des informations concernant le scrutin du 23 mars, l'élection du Maire et les attributions des membres du conseil sont présentées dans ce bulletin.

Le dernier conseil municipal du 28 avril a été consacré à une présentation développée du budget 2014. Pour mieux l'appréhender, tous les conseillers municipaux ont été invités, le samedi 26 avril, à mieux faire connaissance du patrimoine de notre commune.

Je remercie chaleureusement ceux qui m'ont accompagné durant le mandat précédent et qui, pour diverses raisons, ont décidé de ne pas poursuivre cette aventure collective. Je tiens particulièrement à leur rendre ici hommage pour avoir, sur plusieurs mandats pour certains, servi fidèlement notre commune, pour avoir contribué à son développement. Ce travail accompli demande de l'investissement, de la disponibilité et beaucoup d'efforts. Merci à eux et saluons-les !

Comme d'autres communes de notre taille, Nuaille sera représenté au niveau de l'intercommunalité (CAC) par un seul conseiller, son maire. En dehors de mon engagement au sein du pôle de compétences qui me sera attribué, je souhaite collaborer avec mes collègues maires pour renforcer les solidarités réciproques entre communes et pour valoriser nos identités locales respectives.

Depuis le 8 avril, vous avez pu constater le commencement de travaux à la pointe de la Vallonnerie. C'est le début de la réalisation du bâtiment multiservices (restaurant scolaire, périscolaire et autres), projet phare du mandat précédent. Le coût (étude et réalisation) est d'environ 1 700 000 €. Les travaux s'étaleront sur une année. Sur le même site, le conseil municipal a confié à l'organisme de logement « Sèvre Loire Habitat » la construction de 4 logements locatifs. Ces travaux devraient commencer en septembre 2014.

Avant de vous laisser feuilleter ce bulletin, je tiens à féliciter et à remercier chaleureusement les responsables et tous les bénévoles du semi marathon qui, cette année encore, a remporté un grand succès. Félicitations également aux organisateurs de la randonnée nocturne qui fut appréciée par les nombreux participants.

Marc MAUPPIN

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

VIE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE BUDGET

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

VIE ASSOCIATIVE

☞ **Urbanisme – Voirie**

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Approbation pour doter le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML) de la compétence optionnelle « mobilité électrique » ;
- Refus de la commune de Nuaille d'adhérer à la compétence « mobilité électrique » auprès du SIEML ;
- Reconduction, jusqu'au 30 juin 2015, avec les services de l'Etat pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- Approbation de la création d'un cheminement piétonnier, en entrée ouest de la commune (RD 960) et demande de subvention auprès du Département de Maine et Loire. Coût estimatif : 20 240,00 € ;
- Entretien préventif de l'éclairage public par le SIEML. Montant prévisionnel pour le programme 2014 : 2 442,90 € TTC.

☞ **Bâtiments communaux - Environnement**

- Approbation de la restauration du calvaire situé à l'entrée du Chemin de Monbault, les travaux étant confiés à l'association d'insertion ATIMA. Montant estimatif : 10 107,16 €. Une subvention est sollicitée auprès de la Fondation du Patrimoine ;
- La salle de sports fera l'objet d'une visite par la Commission de Sécurité, au titre du contrôle quinquennal des établissements recevant du public (ERP) ;
- Installation de panneaux par la CAC au départ des sentiers de randonnée inscrits au plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées.

☞ **Vie associative – Jeunesse et Sports**

- Envoi du courrier de demande de subvention pour les associations sportives. La date limite de réponse est fixée au 15 février.

☞ **Divers**

- Demande de rattachement de la commune de Nuaille à la consultation lancée par le Centre de Gestion de Maine et Loire pour la couverture des risques statutaires des agents permanents.
- En remplacement de Mme ALLARD, partie à la retraite, il a été recruté Mme Ghislaine MARTINEAU, en qualité d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). Les élus lui souhaitent une bonne intégration dans son poste et dans la commune.
- Etat Civil – Statistiques 2013 (*en italiques, données 2012*) : 15 naissances (19), 10 décès (10) et 6 mariages (4).
- Demandeurs d'emploi au 15 janvier 2014 :

(* Pour mémoire, au 15/01/2013)

Nombre de demandeurs	71	74 *
Hommes	33	35
Femmes	38	39
Indemnisables	54	56
Non indemnisables	17	18

- Communication des statistiques d'intervention des pompiers de Cholet sur la commune de Nuaille pour l'année 2013 (en hausse de 23 % par rapport à 2012).

☞ **Finances**

- Examen et approbation du Compte de gestion et du Compte administratif 2013 du budget communal, dont les résultats d'exécution s'établissent comme suit : en section de fonctionnement, un excédent de 187 432,54 € ; en section d'investissement, un excédent de 88 993,64 € ;
- Affectation des résultats : 200 000 € en dotation de réserves et 221 271,22 € en report de fonctionnement ;
- Examen et vote du budget primitif 2014, dont la balance générale s'établit à 1 081 700 € en section de fonctionnement et à 2 028 000 € en section d'investissement ;
- Au titre de la fiscalité locale, maintien des taux communaux : 13,94 % pour la taxe d'habitation, 21,47 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 40,00 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- Fixation de la participation communale au titre des dépenses de fonctionnement de l'école privée, qui s'établit, pour l'année 2014, à 34 244,58 € ;
- Vote de la subvention de fonctionnement pour l'association Familles Rurales, dont le montant, toutes activités confondues, s'élève à 47 200 €.

☞ **Urbanisme - Voirie**

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.

- Approbation de la réfection du parking de la Place de la Rochejequelein, pour un coût estimatif de 11 589,00 € HT ;
- Versement, au profit du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire, de deux fonds de concours pour la maintenance et la réparation sur le réseau d'éclairage public ;
- Approbation pour acquérir auprès de Monsieur David CHUPIN, un ensemble de parcelles de terre sur les communes de Nuillé et Trémentines, au prix global de 50 000 €.

☞ **Bâtiments communaux - Environnement**

- Après rectification, justifiée par des réajustements techniques, le montant estimatif des travaux de restauration du calvaire situé à l'entrée du Chemin de Montbault, est porté à 12 542,39 €.

☞ **Vie associative – Jeunesse et Sports**

- Rappel : la course Cholet Pays de Loire aura lieu le dimanche 23 mars et le semi marathon de Nuillé, le dimanche 30 mars.

☞ **Communication – Culture**

- La commune de Nuillé accueillera deux expositions : l'une proposée par le SMIB, sur l'eau et ses enjeux ; la seconde, par la CAC, sur le tri et la réduction des déchets.

☞ **Divers**

- Acceptation du conseil municipal pour retenir la proposition commerciale de la société Berger Levrault, en vue de s'équiper du logiciel « e-magnus », pour la gestion administrative et comptable de la commune. Montant du contrat : 6 548,00 € HT ;
- Subvention exceptionnelle au profit de l'école privée Ange Gardien, destinée à l'organisation de la manifestation célébrant son 150^{ème} anniversaire.

☞ **Informations diverses**

- Départ du Sous Préfet de Cholet, son successeur n'étant pas connu à ce jour ;
- Redécoupage cantonal qui entre en vigueur pour les prochaines élections des conseillers départementaux, prévues en mars 2015 ;
- Demandeurs d'emploi au 15 février 2014 :

(* Pour mémoire, au 15/02/2013)

Nombre de demandeurs	68	67 *
Hommes	36	31
Femmes	32	36
Indemnisables	55	51
Non indemnisables	13	16

Conseil Municipal du 28 Mars 2014

La séance du 28 mars a principalement été consacrée à l'installation du nouveau conseil municipal, issu des élections du 23 mars 2014 dont les résultats s'établissent comme suit :

Inscrits :	1 085
Votants :	671
Abstentions :	414 (38,16 %)
Blancs ou nuls :	145 (21,61 %)
Suffrages exprimés :	526 (78,39 %)
Liste « Avenir Nuillé » :	526 (100 %)

Composée de 15 élus (8 hommes et 7 femmes), la nouvelle assemblée, au cours de cette séance, a successivement :

- élu le maire : Monsieur Marc MAUPPIN
- déterminé le nombre d'adjoints : quatre
- élu les adjoints : M. Christophe PIET (1^{er} adjoint), Mme Françoise POTIER (2^{ème} adjointe), M. Régis FREIN (3^{ème} adjoint) et Mme Vivianne CROIZER (4^{ème} adjointe)
- fixé le montant BRUT des indemnités mensuelles : 1 634,63 € pour M. le Maire et 627,24 € pour chacun des adjoints.
- constitué les différentes commissions communales (*voir détail dans ce numéro*).

CONSEIL MUNICIPAL DE NUAILLÉ



Marc Mauppin
Maire de Nuaille
Président de droit de toutes
les commissions



Christophe Piet
Chargé de l'Urbanisme et de la Voirie
Siège à la commission Finances
Suppléant
Commission d'appel d'offres



Françoise Potier
Chargée de la Communication Culture
Siège aux commissions Finances,
Bâtiments communaux
C.C.A.S.
Commission d'appel d'offres



Régis Frein
Chargé des Bâtiments communaux
et de l'Environnement
Siège à la commission Finances
Commission d'appel d'offres



Vivianne Croizer
Chargée de la vie associative,
Jeunesse et sports
Siège aux commissions Finances
Fleurir Nuaille
Caisse des écoles, CSI Chloro-fil



Michel Gallardo
Siège aux commissions
Urbanisme Voirie
Fleurir Nuaille



Christiane Meissonnier
Siège aux commissions
Vie associative, jeunesse et sports
Fleurir Nuaille, Caisse des écoles
C.C.A.S.
Commission d'appel d'offres



Patrice Delauray
Responsable commission
Fleurir Nuaille
Siège à la commission
Communication Culture

LE CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie Pelé

Siège aux commissions
Communication Culture
Fleurir Nuailé
C.C.A.S.



Richard Biraud

Siège aux commissions
Urbanisme Voirie
Vie associative, jeunesse et sports
C.C.A.S.



Fanny Froger

Siège aux commissions
Communication Culture
Bâtiments communaux
Vie associative, jeunesse et sports



Christophe Richard

Siège aux commissions
Urbanisme Voirie
Bâtiments communaux
Cimetière communal



Angélica Charbonnier

Siège aux commissions
Communication Culture
Communication, jeunesse et sports
Vie associative, jeunesse et sports



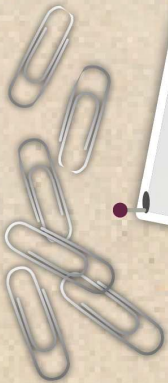
Sébastien Brégeon

Siège aux commissions
Finances Urbanisme Voirie
Bâtiments communaux



Angélique Pineau

Siège aux commissions
Urbanisme Voirie
Bâtiments communaux



Le Conseil Municipal, dans sa séance du 7 mars dernier, a adopté le Budget Primitif 2014.

Principal document budgétaire, le Budget Primitif retrace, au titre de l'exercice comptable, l'ensemble des dépenses correspondant aux actions prévues par la commune et l'ensemble des recettes destinées à les couvrir.

Pour l'année 2014, la section de fonctionnement s'équilibre à 1 081 700 €

Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 578 € par habitant (contre 518 € pour le budget primitif 2013).

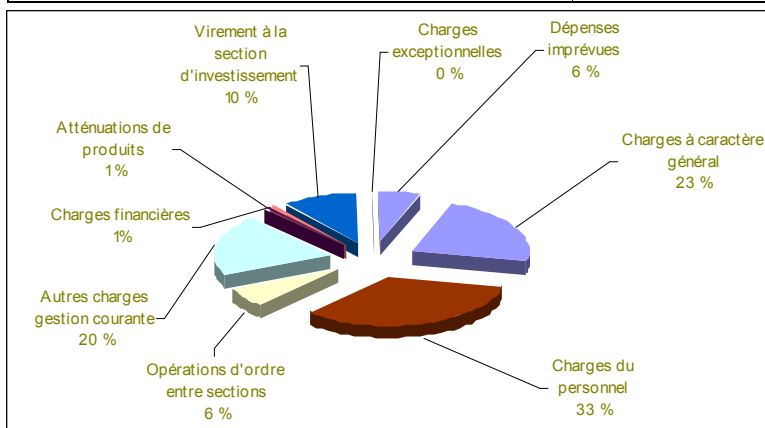
Par grands domaines et hors écritures d'ordre, il est prévu de dépenser sur la base de 100 € :

- 29,92 € en charges à caractère général (contre 30,58 € en 2013) ;
- 43,47 € en charges de personnel (contre 40,77 € en 2013) ; augmentation liée à l'inscription de crédits supplémentaires destinés à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ;
- 25,12 € en autres charges de gestion courante (contre 26,69 € en 2013) ;
- 1,32 € en charges financières (contre 1,65 € en 2013) ;
- 0,17 € en charges exceptionnelles (contre 0,31 € en 2013).

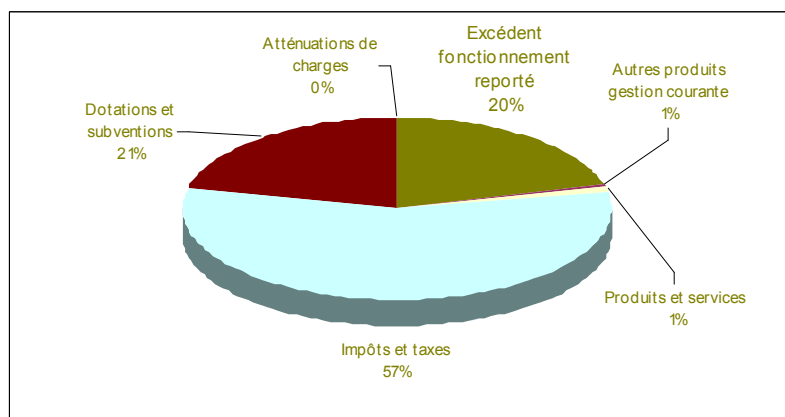
L'épargne brute, constituée de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'élève à 110 900 €

contre 272 000 € sur le budget primitif 2013

Charges à caractère général	249 300.00
Charges du personnel	362 300.00
Opérations d'ordre entre sections	69 000.00
Autres charges gestion courante	209 350.00
Atténuations de produits	6 000.00
Charges financières	11 000.00
Virement à la section d'investissement	110 900.00
Charges exceptionnelles	1 450.00
Dépenses imprévues	62 400.00



Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 860 428,78 €, soit 592 € par habitant (chiffre INSEE - Janvier 2014), contre 604 € sur le budget primitif 2013.

Excédent fonctionnement reporté	221 271.22
Autres produits gestion courante	5 900.00
Produits et services	12 900.00
Impôts et taxes	611 028.78
Dotations et subventions	229 600.00
Atténuations de charges	1 000.00

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement caractérisées par :

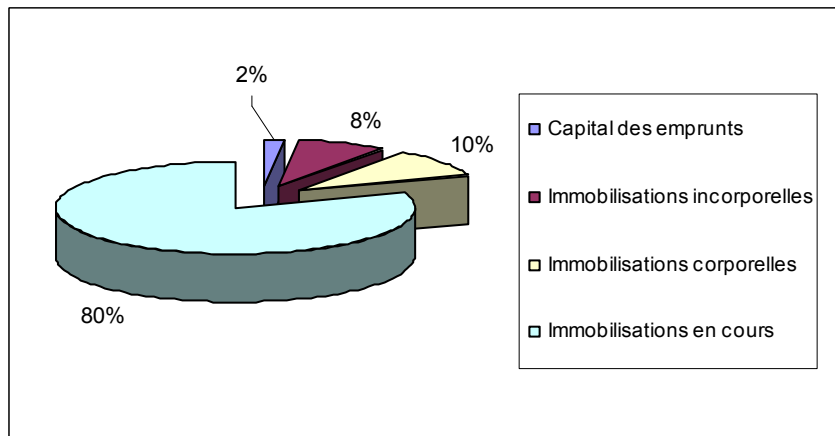
- Des taux d'imposition constants ; 13,94 % pour la taxe d'habitation, 21,47 % pour le foncier bâti et 40,00 % pour le foncier non bâti ;
- Une légère progression des bases d'impositions de la taxe d'habitation de la taxe foncière sur le bâti ; une baisse de la base d'imposition de la taxe foncière sur le non bâti ;
- Une baisse en valeur des dotations et participations de l'Etat et une stabilité des dotations communautaires ;
- Une revalorisation de 0,61 % de l'indemnité allouée par la Poste au titre de l'agence postale communale (996 € au lieu de 990 €) ;
- Des tarifs municipaux inchangés (location des salles, photocopies...)

Pour l'année 2014, la section d'investissement s'équilibre à 2 028 000 €

Les dépenses d'investissement

Capital des emprunts	39 000.00
Immobilisations incorporelles	162 000.00
Immobilisations corporelles	201 000.00
Immobilisations en cours	1 626 000.00

Le montant total des dépenses réelles d'investissement (hors remboursement du capital) s'élève à 1 369 € par habitant (contre 1 485 € en 2013).



Les principaux investissements budgétisés sont :

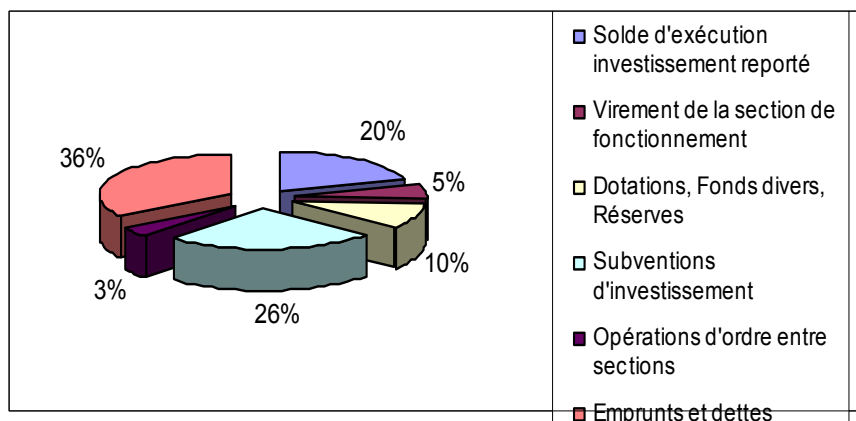
- Des travaux d'aménagements de sécurité par voirie (25 000 €) ;
- L'acquisition de parcelles de terrains en vue de réserves foncières (50 000 €) ;
- La construction de l'Equipement Multiservices (1 606 500 €) ;

Les recettes d'investissement

Les recettes sont constituées essentiellement :

- du prélèvement de la section de fonctionnement (110 900 €) ;
- de la récupération de la TVA via le Fonds de Compensation (5 000 €) ;
- de diverses subventions et participations (Etat, Département de Maine et Loire, Communauté d'Agglomération du Choletais, CAF de Maine et Loire) ;
- le recours à l'emprunt pour un montant de 700 000 € ;
- de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement (200 000 €).

Solde d'exécution investissement reporté	402 692.69
Virement de la section de fonctionnement	110 900.00
Dotations, Fonds divers, Réserves	210 407.31
Subventions d'investissement	535 000.00
Opérations d'ordre entre sections	69 000.00
Emprunts et dettes assimilées	700 000.00



DÉPART EN RETRAITE DE MADAME ALLARD

Devant sa famille, ses collègues et les élus, la municipalité a remercié Madame Marie-Claude Allard de ses années passées à l'école publique de la Vallonnerie et lui a souhaité une longue et heureuse retraite.

Ce fut aussi l'occasion d'accueillir sa remplaçante, Madame Ghislaine Martineau, à gauche sur la photo ci-contre.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Nuaille.



Soirée Zumba le 18 Avril 2014

Une ambiance à couper le souffle !

Le vendredi 18 avril a eu lieu à la salle de sports la 1ère édition de la "zumba party" organisée par l'association Familles Rurales.

Aude, notre professeur de zumba, ainsi que sa collègue Angélique, ont mis le feu ! Adultes et enfants étaient au rendez-vous pour une ambiance de folie. On vous attend nombreux pour la prochaine édition. En attendant, vous pouvez vous inscrire pour la rentrée prochaine à notre cours du Mercredi soir, de 21h à 22h à la salle de la Vallonnerie.



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



29^{ème} semi marathon, une année à ne pas oublier : record de participation qui sera dorénavant le nombre d'inscriptions de référence. Les responsables ne souhaitent pas dépasser le nombre de 2 750 sur le semi, 650 sur le 8 Km et 300 pour les courses enfants. Un plateau d'athlètes comme jamais vu depuis les championnats de France de 1993 : 5 athlètes seniors hommes sont arrivés en moins de 1h07 et 2 athlètes féminines en moins de 1h20. Pour conserver le label National, 3 athlètes devaient finir dans ces temps. On ne peut que s'en réjouir. Les gilets oranges se sont fait remarquer par leur sérieux et leur compétence. Ils ont été 409 présents aux différents postes. Ces bénévoles nous sont indispensables pour la réussite de cette merveilleuse journée et nous les en remercions.



TRAVAUX EN COURS SUR NUAILLÉ



Bassin tampon - Place de la Rochejaquelein

Les terrassements ont été conséquents pour pouvoir positionner les éléments préfabriqués en béton armé constituant le futur bassin de stockage. Mais la mise en œuvre d'un blindage "double coulissant" a permis de réduire l'emprise des travaux sur la place. Les remblaiements autour de cet ouvrage étant terminés, il s'agit à présent de poser dans la rue de la Caille les différents réseaux participant à son fonctionnement. Ces travaux dureront jusqu'au début du mois de juin.



Poste de refoulement - Chemin piétonnier du Chêne Rond

Le poste de refoulement est en service depuis le 14 février 2014. D'une capacité nominale de 23 m³/h, il assure maintenant le transfert vers la station d'épuration, via le réseau de la zone artisanale, des eaux usées collectées dans les lotissements de Guignefolle, Chêne Rond, Le Pasty du Bois, La Vallonnerie, etc ... :

ces effluents ne s'écoulent donc plus dans les réseaux du centre-bourg.



LOCAL TECHNIQUE

Nouvelle station d'épuration :

La mise en service des installations est programmée pour la première semaine de juin. Suivront ensuite 3 mois de mise en route et de contrôles du bon fonctionnement préalablement à la réception de l'ensemble des travaux.

Attendu depuis plus d'une dizaine d'années, **le bâtiment multi-services** voit enfin le jour.

A l'intérieur cohabiteront le restaurant scolaire et sa cuisine, deux salles pour le périscolaire, une salle pour le RAM (relais assistantes maternelles)... une large place est faite aux sanitaires et vestiaires.

Face à cette réalisation, quatre logements locatifs verront aussi le jour.



Le 7 avril, les premiers coups de pelleuse sont donnés pour l'équipement multi-services

Ecole Privée Ange Gardien

ÉVÈNEMENT : L'ÉCOLE FÊTE SES 150 ANS

L'École Privée Ange Gardien fête ses 150 ans (1864 – 2014)



Madame, Monsieur,

A cette occasion, nous sommes heureux de vous convier :

Le samedi 21 Juin 2014 à partir de 10h30

Pour une célébration en l'église de Nuaillé suivi d'un vin d'honneur dans la cour de votre école.

Pour marquer cet instant, nous vous proposons un repas où vous pourrez y retrouver des photos souvenirs et les enfants vont présenteront le traditionnel spectacle de Kermesse suivi de jeux.

Prévenez vos proches pour faire de cette journée unique un moment inoubliable de retrouvailles et de fête.

Comptant sur votre présence,
Amicalement



Coupon-réponse A nous retourner avant le 23 mai 2014

Nom/Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél : _____
Courriel : _____

- Participera au vin d'honneur
 - Nombre de personnes adulte :
 - Nombre de personnes enfants (- 12 ans) :
- Ne participera pas au vin d'honneur

- Participera au repas : entrée + plat chaud + dessert - (adulte : 12 € / enfant -12 ans : 6 €)
 - Nombre de personnes adulte :
 - Nombre de personnes enfants (- 12 ans) :
- Ne participera pas au repas

Coupon à renvoyer à l'école Ange Gardien
Chèque à l'ordre de l'APEL Ange Gardien Nuaillé
Toute inscription non complète et sans règlement ne sera pas prise en compte

LE MARCHÉ DE PRINTEMPS

Samedi 5 avril 2014

L'école privée Ange Gardien a proposé son Marché de Printemps aux habitants de Nuaillé et aux passants de la route nationale traversant la commune.

Que trouvait-on sur ce marché implanté sur la Place du Breuil-Lambert pour l'occasion ?

Des plants de fruits et légumes (tomates, fraisiers, courgettes, ...), plantes aromatiques, fleurs (géraniums, impatiens, bégonias...).

Une certaine affluence qui a satisfait les organisateurs, et les nombreuses commandes passées préalablement ont largement contribué à la réussite de cette action -parmi les nombreuses- illustrant le dynamisme de l'école.

Enfin, ce beau marché en couleurs a dynamisé la place plombée sous un ciel gris !



ET LA TRADITIONNELLE RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE LE 12 AVRIL 2014

AVEC PLUS DE 600 PARTICIPANTS

PHOTO SOUVENIR AU RAVITAILLEMENT



LE RÉCONFORT : LA TARTIFLETTE !!!!!



Association des Parents d'Elèves et Amis de l'école publique de la Vallonnerie

Dynamisme au programme !

La fin de l'année 2013 a été marquée par notre traditionnel Marché de Noël, suivi du Marché des saveurs. Au cours de ce dernier, les familles nous ont fait goûter quelques unes de leurs spécialités culinaires : une vraie fête pour nos papilles !!!! Le bénéfice de cette vente sert à soutenir les différents projets pédagogiques de l'école.

Cette année, place à la création !

Les élèves planchent sur l'élaboration d'un logo représentant leur école.

Celui-ci sera imprimé sur des gobelets en plastique réutilisables «Ecocup » qui seront vendus lors de notre fête de fin d'année, le vendredi 13 juin prochain.

Site de l'école : <http://ecoles-cholet123.ac-nantes.fr/site/nuaille/>

Fête de l'école le vendredi 13 juin 2014 salle omnisports

NOUVEAU BUREAU

Suite au départ de quelques personnes, un nouveau bureau s'est constitué lors d'une réunion du Conseil le 27 février 2014

Président : Monsieur Bunel
Vice-Président : Monsieur Piou
Trésorier : Madame Houdebine
Vice-Trésorier : Madame Ferreira
Secrétaire : Madame Bunel
Vice- Secrétaire : Madame Tellier

L'Assemblée Générale aura lieu
le 6 juin à 20h00, salle Guy Chouteau :

Présentation du bilan moral et financier

Inscriptions : centre de loisirs d'été, périscolaire et cantine.

Les camps d'été :

« Bocage nature » pour les 7-8 ans
« A la mer » pour les 9-11 ans

Ils ont eu un fort succès, toutes les places sont déjà réservées.

L'année se termine !

Pensez à vous inscrire à la zumba et à l'aquagym.

Pour la zumba contactez :
s.tellier.famillesrurales@gmail.com

Pour l'aquagym contactez :
c.meissonnier.famillesrurales@gmail.com

Tél : 06.06 58 50 88

Bibliothèque Tourne-Pages

NUAILLE

La Bibliothèque s'associe à Chlorofil pour proposer une fête des plantes le samedi 28 avril à La Boissonnière :

Troc-plants, heure du conte, « Disco-salade », « étranges comestibles » ...

Le Voyage-Lecture se conclura par la rencontre autour du livre préféré des enfants le mardi 27 mai à 18 h 30 à la Bibliothèque. Peut-être les parents feront-ils le même choix que les enfants ?

Un livret sur l'histoire de la Chapelle de Nuaille est à votre disposition à Tourne-Pages ainsi que des nouveautés à emprunter par les enfants et les adultes.

Si vous avez des doigts d'or, si vous avez envie de partager vos plaisirs de lecture, si vous aimez créer du lien social, vous serez bien accueillis dans l'équipe des bénévoles.



LES
MURMURES
DE
LA
TERRE

L'HEURE
DU CONTE





Badminton club de Nuillé

Portes-ouvertes, essais et inscriptions pour la saison 2014-2015

Samedi 24 mai de 10h00 à 13h00 (jeunes et adultes)

Salle de sport de Nuillé.

Le BCN a pour objectif de promouvoir la pratique du badminton dans un esprit sportif et convivial au sein de la commune de Nuillé. Afin de garantir un certain niveau de qualité dans le développement du jeu, le club est affilié à la fédération française de badminton. L'école de bad est labellisée 2 étoiles et cette saison nous sommes 109 dont 43 jeunes.

En ce qui concerne la prochaine saison nous inscrirons les jeunes nés en 2007-2006-2005-2004-2003-2002 et 2001 et nous engagerons une équipe mixte adulte en championnat officiel.

Le club est bien sûr ouvert aux adultes et aux jeunes des communes limitrophes.

Pour s'inscrire il vous faut prévoir

-Un certificat médical comportant la mention **badminton en compétition**. A rendre avant le 11 septembre

-Un chèque à l'ordre du BCN au montant de l'adhésion

-Une fiche d'inscriptions à demander sur place.

-Une signature d'adhésion sur la fiche indiquant que vous souscrivez au règlement du club.

Ce dossier devra être rendu complet sur un créneau avant le mardi 24 juin 2013.

Tarif: 70 € / 60 € pour les enfants nés en 2007 et 2006 en juin ou 80 € si inscriptions en septembre.

Pour plus d'information le site internet du club : **badminton Nuillé**

Pour nous contacter **bcn49@laposte.net**

Avenir Trémentines Basket Ball :



Quelques chiffres

Le club de Trémentines compte 238 licencié(e)s

dont 51 de Nuillé

Nous avons 25 équipes (16 masculines et 9 féminines)

et une école de basket labélisée.

Le club, c'est aussi 6 entraîneurs, 8 arbitres officiels

et environ 40 bénévoles (bureau, coachs....)

Découverte du basket

Des séances sont organisées pour découvrir le basket

Lors de certains entrainements à partir du 1er mai 2014

Pour connaître les horaires, consulter le site du club :

<https://sites.google.com/site/clubatbb/>

Pour des renseignements complémentaires ,

envoyer un mail à : avenir.trementinesbasket@wanadoo.fr



Inscriptions pour la saison 2014/2015

Au foyer de la salle Audigane :

-le samedi 17 mai de 11H à 12H00

-le mardi 20 mai de 18H30 à 20H00

-le vendredi 23 mai de 19H00 à 20H00

PÉTANQUE CLUB NUAILLÉ

Champions tête à tête :

PORCHER Sébastien, qualifié pour le championnat de France

Doublette 1/2 finale du département qualifiée pour la ligue des Pays de Loire :

AVRILLAULT- MURCY

Doublette féminine :1/4 de finale du département qualifiée pour la ligue :

CROIZER - PAPIN



Doublette mixte qualifiée pour la ligue

Triplette masculine : 1/4 de finale du département qualifiée pour la ligue

Triplette féminine : 1/8 de finale du département qualifiée pour la ligue

Concours vétérans le 19/09/2014 au boulodrome de Nuailé.

AVIS AUX ASSOCIATIONS :

EMPRUNT DE MATÉRIEL

À LA VILLE DE CHOLET

Toute association de Nuailé qui désire emprunter du matériel à la ville de Cholet doit impérativement formuler sa demande en passant par la mairie de Nuailé. Celle-ci fera suivre le courrier au C.T.M. (Centre Technique Municipal).

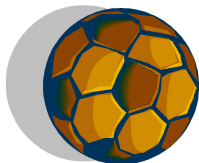
Merci de bien prendre note.

FOOT TRÉMENTINES

A partir de 5 ans vous pouvez vous inscrire au club de foot de Trémentines.

Renseignements au : 06 16 25 07 60

avenir-football-trementines.footeo.com



Bulletin d'inscription 2014 NOM DE L'ÉQUIPE.....

Responsable d'équipe :

Nom..... Prénom..... Tél.....

Adresse..... Commune.....

Code postal..... Mail

1 - Nom..... Prénom..... Sexe M F

Age: E-mail.....

2 - Nom..... Prénom..... Sexe M F

Age: E-mail.....

3 - Nom..... Prénom..... Sexe M F

Age: E-mail.....

4 - Nom..... Prénom..... Sexe M F

Age: E-mail.....

5 - Nom..... Prénom..... Sexe M F

Age: E-mail.....

6 - Nom..... Prénom..... Sexe M F

Age: E-mail.....

7 - Nom..... Prénom..... Sexe M F

Age: E-mail.....

MENU à 8,50 € nombre :..... Aucun repas...



Organisé par
ASSOCIASPORTS
NUAILLÉ

Nuailé

Le 29 juin prochain 32 équipes masculines et 8 équipes féminines participeront au 19ème décasport. L'aide des associations de Nuailé et des communes alentours, plus celui de tous les bénévoles non-adhérents, permettra encore une fois à la réussite de cette belle manifestation sportive et familiale. L'attachement à cette manifestation est lié aussi au cadre naturel et aux infrastructures sportives existantes mises à disposition par la municipalité.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Avant le 31 Mai 2014

PERRIDY Michel et Béatrice
Le Petit Bois - 49340 NUAILLÉ

Tél. 02 41 62 74 82



EXPOSITION SUR LE THÈME DES DÉCHETS A l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Choletais,

une exposition sur le thème des déchets, pédagogique et ludique destinée au grand public.

Conçue autour du « voyage », elle propose à chacun – petits et grands – un circuit à travers les siècles et les pays, tout en plaçant le produit « déchet » au centre de la carte.

Son ambition est de mettre dans le bagage des visiteurs 3 nouveaux « bons comportements » de tri, afin d'offrir de nouveaux horizons à un grand nombre de produits usagés.

Cette expo sera à :

Nuaillé du 20 au 30 mai, Salle Abbé Olivier, site de la Boissonnière,

elle sera ouverte aux heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h30 à 11h30 et de 16h30 à 15h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Ouverture exceptionnelle le dimanche 25 mai de 8h00 à 18h00, jour du vote des élections européennes.



ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'Insee réalise, entre le 5 mai et le 28 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen, et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

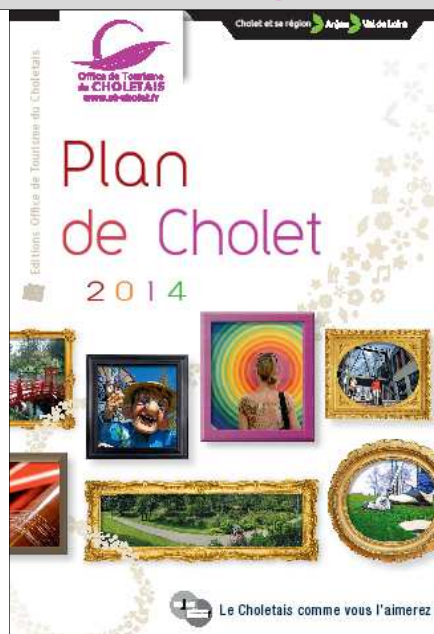
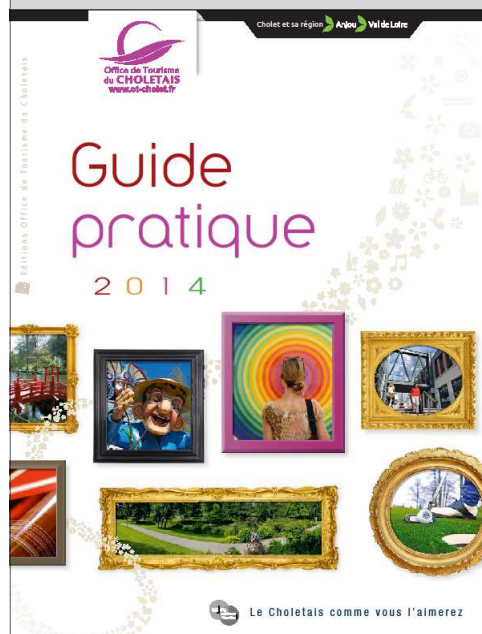
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc bien ce dispositif.

LES ÉDITIONS 2014 DE L'OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS VIENNENT DE PARAÎTRE .

CONTACT PRESSE : CATHERINE FONTENEAU tel : 02 41 49 80 00

presse@ot-cholet.fr



BESNIER
aménagement



ZAC DE GUINEFOLLE
COMMUNE DE NUAILLÉ

TERRAINS A BATIR

BESNIER AMENAGEMENT
255 rue de la Renaudière
44300 NANTES

02 40 49 49 32 ou 06 84 65 58 17
info@besnier-amenagement.fr

Paysagiste **Jordan Bouquet**

4 rue du
Chêne Rond
49340 Nuaille



Siret : 534 682 356 00017

Tél. : 06 22 98 86 14 ou 02 41 62 71 55

LA CLE DES CHAMPS SARL 

André FROUIN
Alain COTTENCEAU



VENTES NEUF ET OCCASION
Mécanique, carrosserie, peinture

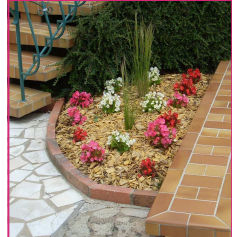
02 41 62 74 44

38 rue de la Libération
49340 NUAILLE

WWW.cle-des-champs.fr

Lors de la mise en page du guide 2014, une erreur matérielle s'est produite : trois encarts publicitaires n'ont pas été imprimés.

En accord avec les entreprises qui ont subi ce préjudice, nous insérerons leurs encarts sur les trois Echos de l'année 2014.



Concours des Maisons fleuries
Passage du jury

En juillet : le jeudi 3 et le vendredi 4
En septembre : le jeudi 11 et le vendredi 12
Remise des Prix le samedi 11 octobre 2014

2 Concerts à Nuaille

offerts par le Conservatoire Musique de Cholet

Vendredi 16 mai 2014 à 20h30 Eglise de Nuaille
Samedi 28 juin 2014 à 20h30 Esplanade Bibliothèque

Le clin d'œil
des Echos de Nuaille



Petit passereau a fait son nid...
L'hirondelle sera-t-elle ravie
quand elle reviendra au logis ?

06/04/2014

Naissances	
Le 28/12/2013	BRILLOUET Sarah
Le 12/01/2014	GOLHEN Tiago
Le 06/02/2014	CHIRON Noham
Le 20/02/2014	DABIN Mélissa
Le 02/03/2014	TONDEUR Anaïs
Le 03/03/2014	GIRARD Lucas
Le 01/04/2014	BRICARD Louisy
Le 24/04/2014	DUBOIS Timéo
Mariages	
05/04/2014	
CHOIMET Olivier	CAILLARD Sonia
03/05/2014	
DOINEAU Alexandre	MENARD Angélique
Décès	
Le 13/02/2014	VAUDIN Chantal

Bientôt à NUAILLE 49340
Ouverture d'une
Micro-crèche
Intercommunale



Le jardin des Lutins

« Une équipe de professionnels diplômée à votre écoute
et un projet pédagogique adapté au rythme de l'enfant... »

Ouverture prévue en Septembre 2014
(horaires à définir)

Les préinscriptions ont commencé
contactez nous !

Anabela FERNANDES
0241710614 - 0609313422
jaffardinsdeslutins@gmail.com

Réalisation financée avec le concours de la caisse d'allocations familiales de Maine et Loire

ETAT CIVIL